

La Croisée de Joux
Maison d'Accueil

Concept d'accompagnement



Fondation La Croisée de Joux
Maison d'Accueil
Établissement PsychoSocial Médicalisé
Place de la Tour 4
1344 L'Abbaye

+41 21 841 17 84
contact@croiseedejoux.ch
www.croiseedejoux.ch

Table des matières

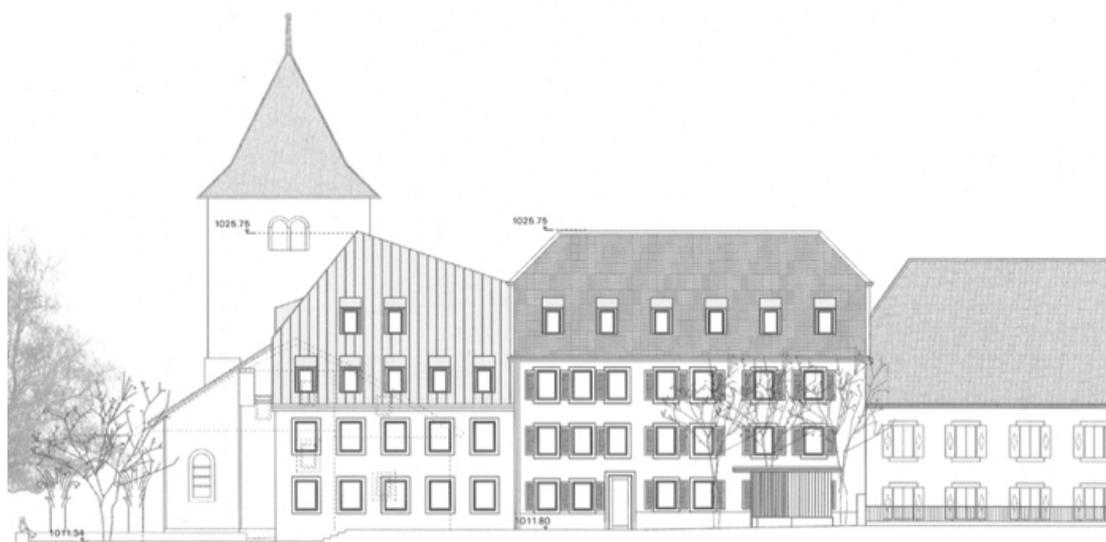
SUPPORT JURIDIQUE.....	3
RÉNOVATION ET EXTENSION.....	3
SITUATION	4
VALEURS ET CRITÈRES D'ADMISSION	4
CLIENTÈLE	7
LIMITES D'ACCUEIL.....	7
L'INTERGENERATIONNEL	7
LA DIVERSITE DE CLIENTELE	7
ADMISSIONS.....	8
PROCEDURE HABITUELLE	8
PROCEDURE D'EXCEPTION	8
CONDITIONS DE SORTIE	8
CONDITIONS ET PROCEDURE DE RENVOI D'UN RESIDENT	8
EVALUATION	9
PRESTATIONS	9
SOCIO-EDUCATIF	10
OCCUPATIONNEL	11
SANTE	11
VIE AFFECTIVE.....	12
DETENTE.....	12
SPIRITUALITE	13
L'EQUIPE	13
CONCLUSION	14

Support juridique

Sous le nom de Fondation de la Croisée de Joux de l'Abbaye est constituée une Fondation d'utilité publique sans but lucratif, régie par ses statuts, ainsi que les articles 80 et suivants du Code civil suisse. Son siège est à 1344 L'Abbaye. La Fondation a pour but d'exploiter un centre d'accueil aux valeurs chrétiennes au service du prochain, La Croisée de Joux.

Rénovation et extension

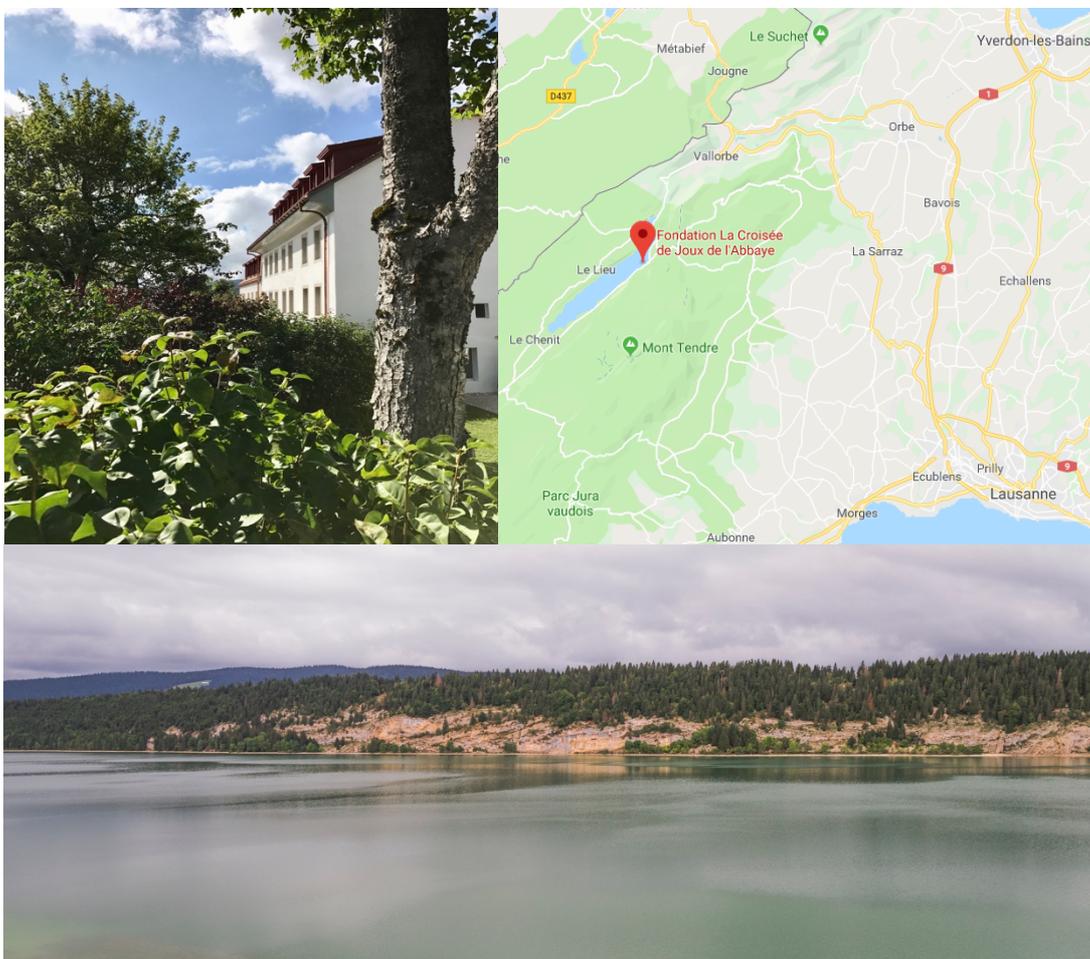
Depuis 1980, sous l'impulsion de chaque direction, la maison cherche à répondre aux besoins des personnes qu'elle accueille. Afin de répondre aux exigences des différents organes de contrôle (hygiène, normes incendie etc.), nous avons entamé en 2011 un processus de rénovation complète de la structure. L'ancien bâtiment a été fermé durant 2 ans, rénové et agrandi. Le nouveau bâtiment, ré-ouvert en 2017, propose actuellement 19 places sociales ainsi que des chambres d'hôtellerie avec une capacité d'accueil de 15 hôtes de passage.



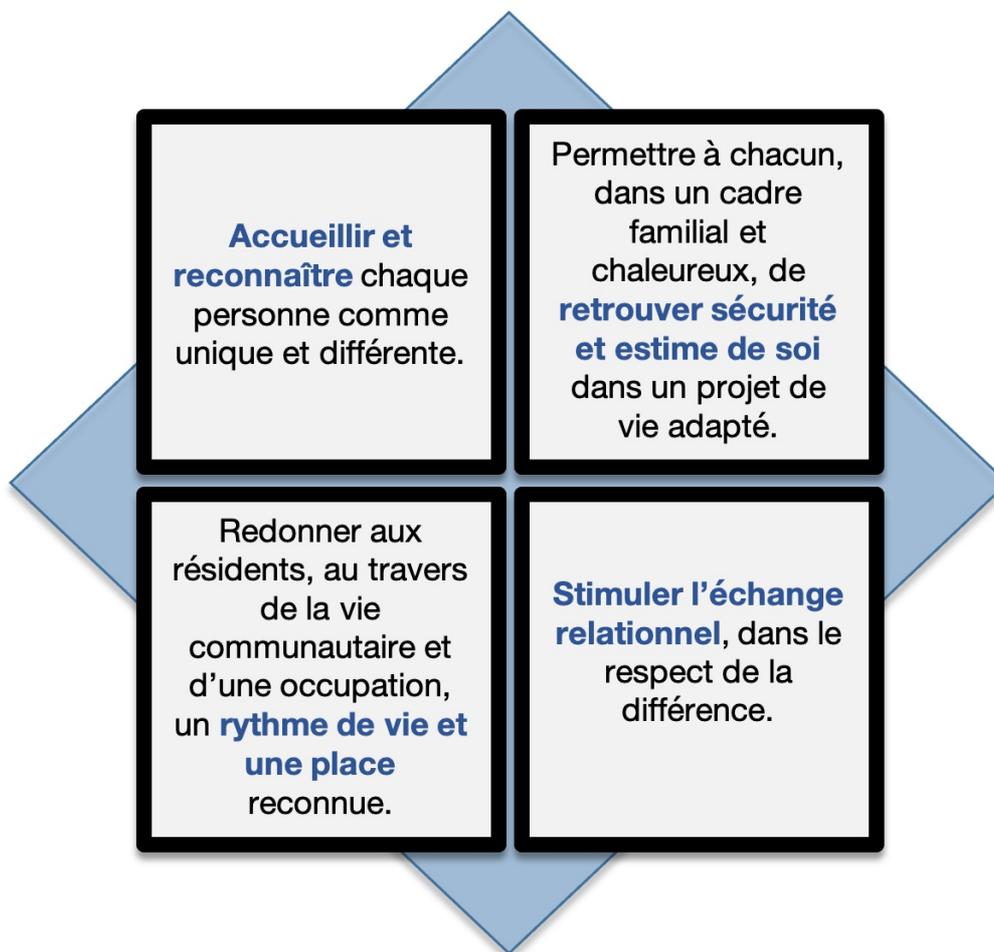
Situation

La Vallée de Joux est reliée à la gare de Vallorbe par le train, et les villages sont reliés entre eux par une ligne de bus (un arrêt se trouve juste devant la maison). Au besoin, l'équipe éducative organise les trajets et accompagne les résidents dans leurs déplacements.

Située entre le lac et la forêt, la Maison d'Accueil offre un cadre propice au repos et à la découverte de la nature. L'architecture du bâtiment lui donne une atmosphère chaleureuse, favorable à la dimension familiale que nous cherchons à promouvoir.



Notre mission



La Croisée de Joux s'inspire pour son accompagnement du modèle du rétablissement :

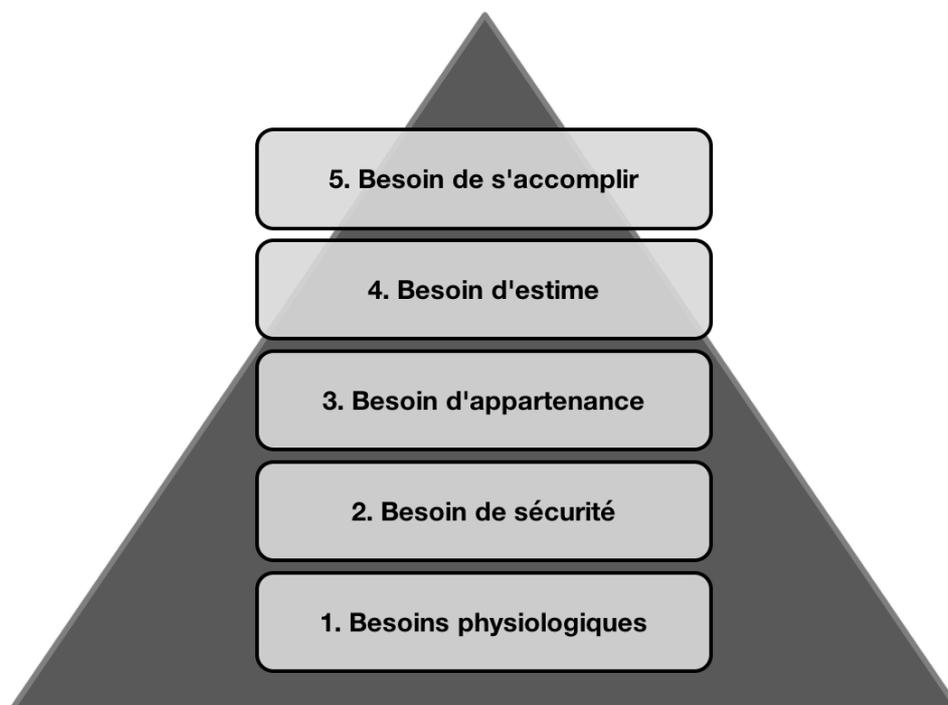
Le rétablissement est un concept anglo-saxon qui trouve son origine dans des mouvements d'usagers des années 1980 et 1990, qui prônaient la reprise du pouvoir d'agir (empowerment) et la défense des droits. Il désigne un cheminement personnel de la personne pour se réapproprier sa vie et se réinsérer dans la société.

« Il ne nous incombe pas d'évaluer, gérer, suivre, former et réadapter quelqu'un, mais de créer des environnements tels qu'il sera en mesure de percevoir qu'il peut être aux commandes de sa vie, et continuer à apprendre et à se développer au-delà des limites qui seraient imposées par l'expérience de la maladie ou la souffrance psychique. »

Helen Glover

La Croisée de Joux propose à chaque résident :

- Un hébergement en chambre individuelle personnalisable.
- Un hébergement en chambre familiale si besoin.
- Des repas équilibrés, pris seul ou avec le groupe. Fruits et boissons chaudes à disposition de chacun.
- L'entretien du linge personnel (adapté à l'autonomie du résident).
- Un cadre familial, des lieux d'échange relationnel.
- Un accompagnement dans un projet de vie adapté.
- Une prise en charge individualisée, en collaboration avec le réseau existant (famille, curateur, assistants sociaux, médecins, etc.)
- Un accompagnement socio-éducatif :
 - Accompagnement dans le projet de vie
 - Gestion du dossier administratif
 - Entretiens individuels
- Une implication en atelier d'occupation ou de production.
- Accompagnement lors des rendez-vous extérieurs si nécessaire.
- Une prise en charge infirmière de la santé mentale et physique.
- Des propositions d'occupation adaptées aux capacités et au projet de vie.
- Des activités de loisir à l'interne et à l'externe de l'institution.
- Un service d'aumônerie.
- La possibilité d'être suivi en appartement dans la région en bénéficiant des prestations socio-éducatives externes.



Inspiré de la pyramide des besoins de Maslow

Clientèle

Critères d'admission	Prérequis
Age	18 - 65 ans 0 - 17 ans sur accord de la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse (DGEJ)
Sexe	Mixité
Nationalité	Indifférent
Langue	Français parlé ou en cours d'apprentissage
Problématique	Vulnérabilités psychiques et/ou sociales
Actes de la vie quotidienne	Autonome dans les AVQs

Limites d'accueil

- Tout trouble du comportement ou handicap nécessitant un encadrement de proximité permanent.

L'intergénérationnel

La rencontre entre plusieurs générations est une richesse, il en résulte des échanges d'expériences de vie qui poussent chacun à la réflexion et encouragent au positionnement existentiel. C'est souvent le support d'une remise en question utile, qui est reprise en entretien individuel. C'est un encouragement au respect de chacun selon les difficultés rencontrées dans les différentes étapes de la vie... et cela contribue à l'atmosphère familiale que nous cherchons à développer.

La diversité de clientèle

La diversité des accueils pratiqués à la Croisée de Joux est un atout, elle permet de développer l'entraide entre les résidents. L'équipe éducative a pour mission de veiller à ce que chacun se concentre sur son projet et ne se perde pas dans les difficultés des autres. La variété des problématiques vécues permet de mettre en perspective ses propres difficultés. La direction veille à ce qu'il y ait un équilibre entre les différents profils de clientèle accueillis.

Admissions

Procédure habituelle

Demande : elle peut être faite par la personne elle-même, et/ou par l'intermédiaire d'une tierce personne (famille, service social, hôpital, service tutélaire, service pénitentiaire, services d'aide sociale divers, etc.).

Le premier contact se fait le plus souvent par téléphone, éventuellement par courrier. Les demandes sont traitées par le directeur.

Un rendez-vous est pris pour une visite de préadmission à la Croisée de Joux ou, si le déplacement n'est pas possible, sur le lieu de vie actuel de la personne ou encore lors d'un réseau en vue d'une sortie ou d'un transfert.

Une présentation du lieu est faite, ainsi que l'explication du fonctionnement interne, incluant le règlement de maison. Le concept d'accueil est remis à cette occasion. Les questions de base permettant de connaître la situation de la personne sont posées. Les objectifs du séjour sont définis.

Un temps de réflexion est donné à chaque partie avant de prendre une décision. La date d'entrée est décidée en accord avec la personne, en fonction des places et des conditions d'accueil. Il est également possible d'organiser une période d'essai.

Procédure d'exception

En fonction de la situation de la personne, une décision d'entrée peut être accélérée. La visite de préadmission n'a pas lieu.

Conditions de sortie

La décision de sortie est généralement prise en accord avec le résident comme faisant partie intégrante de son cursus, après discussion avec le réseau intervenant dans la situation. Le futur lieu de vie est défini en fonction des objectifs posés. Les démarches administratives relatives sont effectuées. Les transmissions sont faites à son nouveau lieu de vie.

Conditions et procédure de renvoi d'un résident

Un renvoi peut être décidé lorsque :

- La personne se met en danger elle-même.
- La personne met en danger les autres résidents et/ou l'équipe.
- La personne récidive dans le non-respect des conditions de séjour de la Croisée de Joux.

Un lieu d'accueil au minimum est proposé au résident et, s'il le désire, les prises de contact sont effectuées avec lui. La transmission des informations est faite si nécessaire.

Toute forme de violence dans la communauté, physique ou verbale, sera traitée par la direction qui pourra décider de la suite à donner au séjour.

Évaluations

Les résidents peuvent faire leurs réclamations par oral ou par écrit sur papier libre. Les différentes instances auprès desquelles les réclamations peuvent être faites sont :

- Le Référent
- Le Directeur : M. Jean-Daniel Fuehrer
- Le Conseil de Fondation : M. Albéric Stalder, Président, 1346 Les Bioux
- Le service de médiation du Canton de Vaud



Prestations

Socio-éducatif

Un plan d'accompagnement individualisé est mis en place pour chaque résident, mentionnant les objectifs spécifiques, les actions et les délais.

Ce plan tient compte des possibilités et du cursus du résident. On y trouve des objectifs à plus ou moins long terme, discutés lors des entretiens avec le référent et/ou lors des bilans. Ce plan tient compte des démarches, tant relationnelles qu'administratives. Un planning hebdomadaire est établi avec le résident et réévalué, au minimum une fois par année, ou lors d'un changement de situation.

Les résidents bénéficient d'une prise en charge référentielle tout au long de leur séjour. L'accompagnement se déroule de façon individuelle en tenant compte des ressources de chaque résident. Des entretiens ont lieu régulièrement.

La participation est favorisée au maximum dans le projet de vie établi, entre le résident et l'équipe, ainsi qu'avec tout le réseau intervenant. Le projet inclut notamment le positionnement existentiel, les relations sociales et familiales, la réinsertion sociale, le recentrage des valeurs et des intérêts personnels, le développement des compétences et de la confiance en soi, les activités de loisirs.

L'accès aux différents services administratifs, sociaux, psychologiques, et tous services pouvant intervenir dans le processus de manière constructive dans le projet, est favorisé par l'équipe, en tenant compte des ressources mises à disposition.

Les restrictions possibles peuvent être d'ordre financier, d'ordre pratique (notamment la distance importante des prestataires) ou de la non-cohésion de la demande.

Un bilan est planifié avec l'ensemble du réseau entourant le résident, au minimum une fois par année. Le représentant légal y est convié.

Un colloque réunissant tous les résidents a lieu environ tous les deux mois. Il est conduit par la direction et les référents. La vie de maison y est abordée. Des informations y sont données, et la discussion est ouverte. Chaque résident peut y intervenir librement.

Occupationnel

La participation des résidents aux tâches de la vie courante est adaptée au niveau de l'autonomie de chacun. Ces tâches comprennent l'entretien de la chambre, le lavage et le repassage du linge personnel et l'aide à la vaisselle après les repas.

Selon le projet du résident, une occupation particulière et définie dans le temps peut être négociée. Il s'agit de trouver une activité donnant du sens aux journées et permettant de structurer le temps. Les ateliers de l'institution permettent de s'inscrire dans cette dynamique. Une participation à deux ateliers au minimum par semaine est demandé.

Nous collaborons avec les ateliers protégés « Polyval » au Sentier.

Au cas par cas, et selon le projet personnel du résident, un travail ou une occupation peuvent être mis sur pied avec des entreprises ou des particuliers de la région.

La vie associative de la Vallée de Joux offre aussi de nombreux évènements culturels et sportifs.



Santé

L'infirmier(ère) assure le lien depuis le besoin du résident en termes de santé, jusqu'à la prise en charge complète de sa problématique :

- Prévention des risques,
- Évaluation du besoin et prise de rendez-vous chez le médecin adéquat (avec accompagnement ou organisation du transport si nécessaire),
- Mise en place et suivi du traitement médical,
- Surveillance du traitement dans sa continuité ou jusqu'à son arrêt.

La gestion de la médication est adaptée à l'autonomie du résident, allant de la préparation par l'infirmière et la distribution de chaque prise, à la gestion complète par le résident de son traitement. Cette distribution est réalisée sur délégation du médecin traitant par les membres de l'équipe, formés au préalable par l'infirmière.

Chacun a accès aux soins médicaux appropriés, en tenant compte des ressources à disposition. Le cadre habituel du réseau médical est maintenu dans la mesure du possible. Un suivi chez un médecin psychiatre est nécessaire et sera mis en place si inexistant.

Un dossier de suivi infirmier est tenu, regroupant les données principales et le suivi des différentes consultations de médecins.

Vie affective

L'accueil de personnes en couple est possible. Une chambre double est mise à leur disposition.

La formation de couples à l'intérieur de l'établissement, ainsi que la question des relations sexuelles sont appréhendées dans la perspective du projet de vie de chaque personne. Certaines situations peuvent engendrer l'exclusion d'un ou des deux partenaires en cas de dysfonctionnement communautaire.

Détente

Située à 150 mètres du bord du lac et à 150 mètres de la forêt, la Croisée de Joux est un point de départ de nombreux sentiers de balade.

Des activités de groupe sont régulièrement proposées par les animateurs (promenades, pédalo, visites d'exposition, cinéma, concerts...).

Deux salons sont mis à la disposition de nos résidents. L'un dispose d'une télévision, d'un lecteur DVD, d'un magnétoscope et d'une chaîne hi-fi permettant d'écouter CDs et cassettes. L'autre, plus calme, est propice à la lecture, aux jeux de société ou à l'accueil de visiteurs en toute tranquillité.



Spiritualité

La Croisée de Joux s'appuie sur des fondements chrétiens. Une brève méditation introduit les repas de midi et du soir.

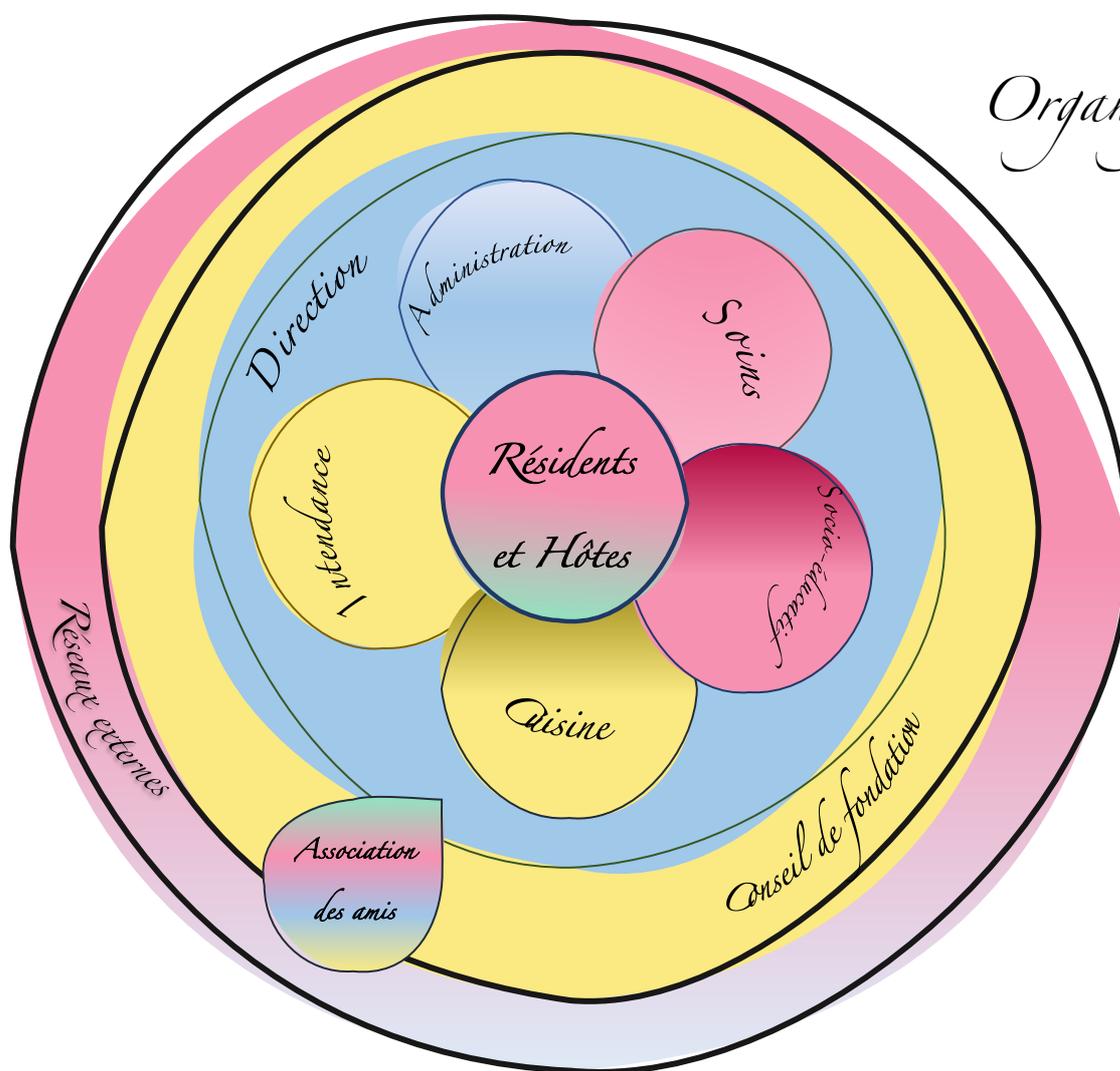
Un office facultatif est proposé quotidiennement dans le lieu de recueillement de la maison.

Des rencontres avec les représentants des Églises de la région sont possibles sur demande. Ces derniers veillent à être à l'écoute, dans le respect des convictions de chacun.

L'équipe

Organisation

Pour réaliser l'ensemble de sa mission d'accueil, la Croisée de Joux dispose d'une équipe de collaborateurs qui sont actifs dans les secteurs suivants :



Conclusion

Depuis 1980, la Maison d'Accueil répond au besoin de celles et ceux qui présentent une vulnérabilité psychique ou vivent une période difficile dans leur vie. L'authenticité et la richesse des échanges vécus à la Croisée de Joux nous encouragent chaque jour à continuer d'offrir un environnement propice au rétablissement.



Fondation La Croisée de Joux

Maison d'Accueil

Établissement PsychoSocial Médicalisé

Place de la Tour 4

1344 L'Abbaye

+41 21 841 17 84

contact@croiseedejoux.ch

www.croiseedejoux.ch